

LES CONCLUSIONS DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET DE PARC AGRIVOLTAÏQUE À NOAILLES

RP Global vous convie à une présentation détaillée de la conclusion des études de faisabilité du projet agrivoltaïque porté sur la commune de Noailles.

RP Global, développeur de projets d'énergie renouvelables, a mené une étude de l'environnement pour un projet agrivoltaïque à Noailles, au lieu-dit Le Coutinard, d'octobre 2023 à mars 2025. Les conclusions ont montré que ce site, à forte valeur environnementale, ne permettrait pas de concilier production d'énergie et préservation de la nature. Fidèles à notre engagement pour une transition énergétique respectueuse des territoires, nous avons donc décidé de ne pas poursuivre le projet.

Pour partager les conclusions de cette étude et échanger avec vous, nous vous invitons à une réunion publique d'information.

QUAND ?

AVRIL
2025

JEUDI
24

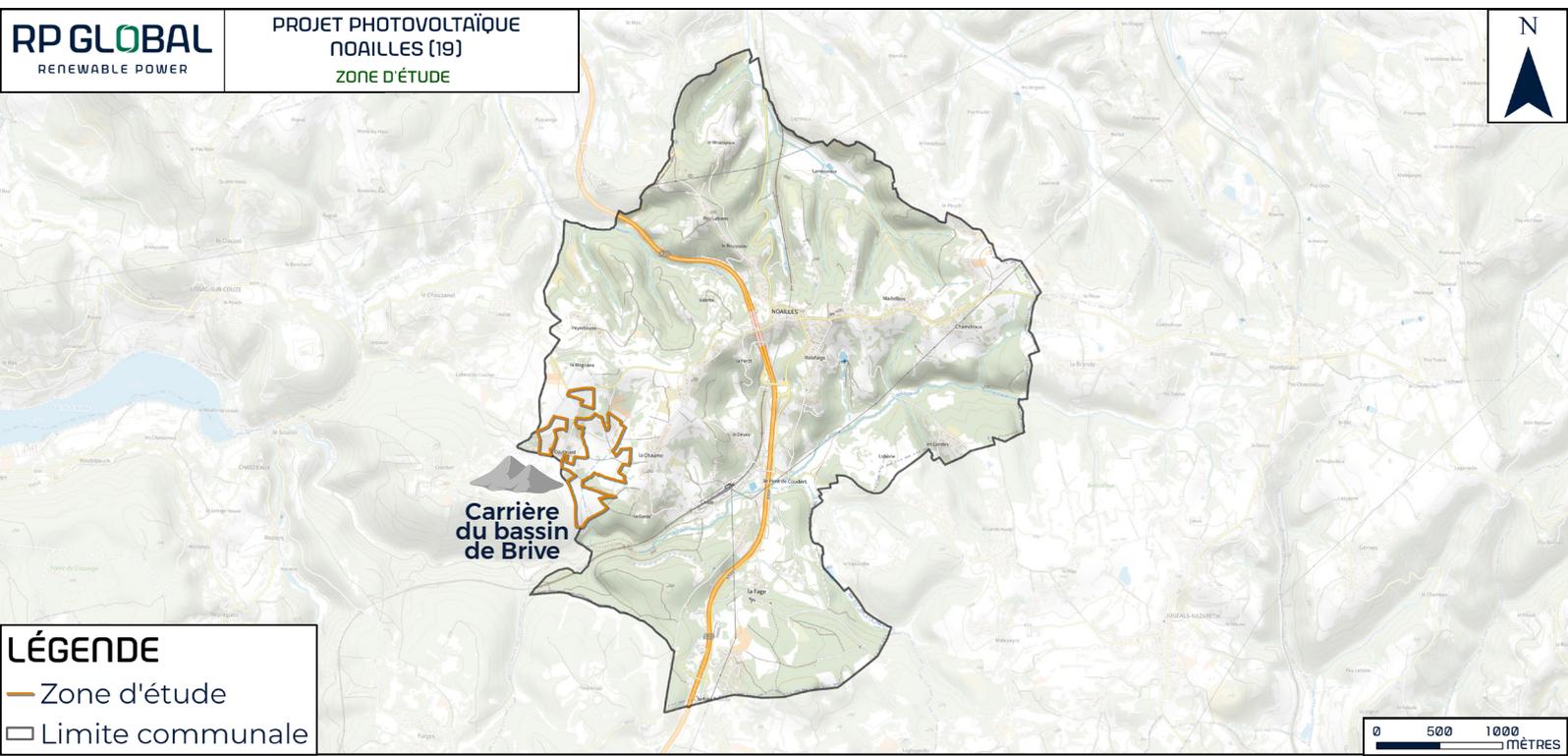
à 17h

Mairie de Noailles,
3 place de la mairie
19600 Noailles

L'AGRIVOLTAÏSME, DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'agrivoltaïsme associe en synergie une activité de production agricole à une production d'énergie solaire sur la même parcelle de terre. Cette technologie présente plusieurs avantages selon les situations :

-  améliorer le potentiel agronomique,
-  adapter les cultures au changement climatique,
-  les protéger contre les aléas climatiques,
-  améliorer le bien-être animal.



Un premier bilan des études environnementales réalisé par notre bureau d'études, SOLER IDE, a présenté une série de conclusions déterminantes.

RETOUR SUR

NOS ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT

-> Etape 1

L'Etat initial de l'environnement



Des inventaires de terrain, des études bibliographiques et des consultations sont réalisés pour identifier les enjeux présents sur la zone d'étude.

Toutes les thématiques de l'environnement sont étudiées : la population, la biodiversité, les terres, le sol, l'eau, l'air, le climat, les biens matériels, le patrimoine culturel, architectural et archéologiques, et le paysage.

-> Etape 2

Le choix de l'implantation potentielle



L'état initial de l'environnement permet ensuite d'étudier les schémas d'implantation potentiels afin de concevoir un projet durable à moindre impact.

Cette étape peut conduire à l'évitement de certaines zones ou, si les enjeux sont majeurs, à l'abandon du projet.

-> Etape 3

L'évaluation de l'incidence sur l'environnement



Dans la version finale du développement, une évaluation compilée des incidences est réalisée.

Si l'évaluation des incidences est significative, des mesures de réduction, voire de compensation, sont mises en place afin d'atteindre une incidence la plus réduite.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Des enjeux modérés à fort sont ressortis de l'état initial de l'environnement réalisé sur la zone d'étude Le Coutinard à Noailles :



Plusieurs espèces de flore patrimoniale à fort enjeu :

9 espèces protégées en Limousin : Glaïeul des moissons, Gymnadénie moucheron, Inule à feuilles de saule, Miroir de Vénus (espèce en danger), Limodore avorté, Ophioglosse commun, Sérapias langue, Ophrys abeille et Ophrys bécasse.

4 espèces floristiques vulnérables : Orge faux seigle, Ibéris amer, Épiaire annuelle ou encore la Vesce de Bithynie.

NOS CONCLUSIONS

Les conclusions ont enfin montré la présence d'un enjeu surfacique majeur impossible à éviter et à compenser, aujourd'hui jugé trop complexe en termes environnementaux.

A la lumière de ces enjeux, et après une analyse approfondie des résultats, il nous est apparu que **le développement d'un projet dans ce secteur à forte valeur environnementale ne répondait pas à notre volonté de concilier installation photovoltaïque et protection de l'environnement.**

Nous approfondirons dans le détail chacun de ces enjeux lors de notre réunion jeudi 24 avril prochain.

COMMENT S'INFORMER ?



Pour tout renseignement, votre contact privilégié :

Sarah MIGNON

Cheffe de projet

s.mignon@rp-global.com

03 20 51 16 59

RP Global est développeur, investisseur, constructeur, opérateur et producteur indépendant d'électricité issue des énergies renouvelables, depuis plus de 40 ans. Nous sommes spécialisés dans les projets éoliens, solaires et hydroélectriques. En savoir plus : www.rp-global.com

RP GLOBAL
RENEWABLE POWER